

## Circulaire d'information

**INFCIRC/1156**

24 novembre 2023

**Distribution générale**

Français

Original : anglais, russe

---

## Communication reçue de la mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Agence

1. Le 16 novembre 2023, le Secrétariat a reçu de la mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Agence une note verbale (document publié sous la cote N.4353-n).
2. Conformément à la demande qui y est formulée, la note verbale est reproduite ci-après pour l'information de tous les États Membres.



MISSION PERMANENTE  
DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE  
AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES  
À VIENNE

N° 4353-n

La mission permanente de la Fédération de Russie auprès des organisations internationales à Vienne présente ses compliments au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique et a l'honneur de lui communiquer les informations suivantes.

Une fois connus les résultats du référendum organisé à l'automne 2022 sur l'adhésion de la région de Zaporozhye à la Russie, un certain nombre d'actes juridiques réglementaires ont été adoptés, en particulier le décret n° 685 du Président de la Fédération de Russie du 29 septembre 2022 « Sur la reconnaissance de la région de Zaporozhye », la loi constitutionnelle fédérale n° 7-FKZ du 4 octobre 2022 « Sur l'admission de la région de Zaporozhye dans la Fédération de Russie et la création d'un nouveau sujet fédéral au sein de la Fédération de Russie – la région de Zaporozhye », ainsi que le décret n° 711 du Président de la Fédération de Russie en date du 5 octobre 2022 « Sur les caractéristiques de la réglementation juridique dans le domaine de l'utilisation de l'énergie atomique sur le territoire de la région de Zaporozhye », selon lequel la région de Zaporozhye est un sujet fédéral de la Fédération de Russie et la centrale nucléaire de Zaporizhzhia (ZNPP) une installation nucléaire russe. L'État contrôle l'utilisation de l'énergie nucléaire sur le site de cette centrale par l'intermédiaire de l'organisme de réglementation russe Rostekhnadzor, qui exerce une supervision constante.

Les prétentions de l'Ukraine, et en particulier du SNRIU, à avoir le droit de formuler des instructions réglementaires concernant la centrale nucléaire de Zaporizhzhia sont frappées de nullité sur le plan tant juridique que politique.

SECRÉTARIAT DE  
L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE  
Vienne

L'ingérence de Kiev dans l'exploitation de la centrale est en contradiction avec les dispositions de la Convention sur la sûreté nucléaire, en particulier du paragraphe III de son préambule et de son article 9.

Des mines antipersonnel sont installées à l'extérieur du périmètre de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia dans le seul but de contrer les tentatives des forces armées ukrainiennes de s'emparer de la centrale ou de pénétrer dans son enceinte. De telles tentatives ont été récemment reconnues publiquement par les dirigeants des services de renseignement militaire ukrainiens. Ces barrières se sont révélées très efficaces pour assurer la sûreté de l'usine et de son personnel. Aucune mine n'a jamais été installée dans l'enceinte de la centrale nucléaire elle-même, ce qui est confirmé par le Directeur général de l'AIEA, R. Grossi, dans des déclarations faites à ce sujet, les « mises à jour », publiées sur le site web de l'Agence (en particulier, les déclarations du Directeur général de l'AIEA n° 187 du 12 octobre, n° 189 du 20 octobre et n° 191 du 27 octobre, selon lesquelles au cours de leurs inspections visuelles des installations et du site de la centrale nucléaire, les experts de l'Agence n'ont pas noté la présence d'engins explosifs).

La Fédération de Russie et, en particulier, l'organisme d'exploitation de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia font tout pour garantir des conditions de travail normales aux employés de la centrale. Nous informons chaque semaine la communauté internationale des mesures prises dans des documents diffusés sous la forme de circulaires d'information de l'AIEA et de documents officiels du Conseil de sécurité de l'ONU. Nous notons cependant que l'Ukraine fait régulièrement régner un climat de terreur psychologique sur les membres du personnel de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia afin de les forcer à commettre des actes constituant une menace pour l'installation nucléaire, et bombarde la ville d'Energodar, où ils vivent avec leurs familles.

Le régime de V. Zelensky lance également des attaques contre d'autres installations nucléaires russes. En particulier, des attaques de drones ukrainiens sont

détectées contre la centrale nucléaire de Koursk, ainsi que contre sa ville-satellite de Kurchatov.

La mission permanente de la Fédération de Russie prie le Secrétariat de bien vouloir diffuser ces informations auprès de tous les États Membres de l'AIEA dans les meilleurs délais.

La mission permanente de la Fédération de Russie saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'AIEA l'assurance de sa très haute considération.

Vienne, le « 16 » novembre 2023